

Qu'est-ce que la résolution ?

La résolution fait référence au nombre de points par pouce (dpi), ou à la quantité de détails que contient l'image. La résolution de la plupart des documents préétablis pour le téléchargement devraient être de **300 dpi** à 100% de la taille finale d'impression. Une résolution plus grande signifie une image plus détaillée. Cependant nous pouvons réaliser des stickers avec des images de plus petites résolution n'hésitez pas à nous envoyer vos images et la taille de la réalisation désirée, nous vous indiquerons la faisabilité.

CMJN et RVB

CMJN (Cyan, Magenta, Jaune et Noir) sont les couleurs utilisées dans le procédé d'imprimerie, alors que RVB (Rouge, Vert et Bleu) sont les couleurs utilisées pour l'affichage à l'écran, comme sur votre ordinateur. Merci de noter que les fichiers JPEG sont la plupart du temps en mode RVB, une différence entre le fichier que vous voyez sur votre écran et le rendu final pourra être noté

Votre document devrait être créé en mode CMJN afin que les couleurs que vous utilisez à l'écran soit le plus semblables au produit fini imprimé. Si vous créez votre document en mode RVB, les couleurs de votre produit imprimé risquent de varier légèrement. La plupart des effets de brillance que votre écran produit ne peuvent être reflétés à l'impression.

Nous réalisons des produits imprimés en utilisant des images numériques provenant de différentes sources. Vos maquettes, photos et images peuvent provenir d'un appareil photo numérique, d'un scanner ou d'internet.

Chaque image que vous avez l'intention d'utiliser doit être de qualité suffisante, n'hésitez pas à nous contacter afin de savoir si la qualité sera suffisante pour une impression optimale.

Il est utile de savoir que réduire la taille d'une image sur un produit augmente sa résolution. Par exemple, une image saisie à 600 x 900 pixels contient 150-dpi à 10 x 15cm. Cependant, elle peut être imprimée à 300-dpi en réduisant ses dimensions sur le produit à 5 x 7,5cm.

Images provenant d'un appareil photo numérique

Si vous souhaitez utiliser des images d'un appareil photo numérique, assurez vous, avant de prendre la photo, que l'appareil est réglé à une haute résolution. Tous les appareils photos ont des réglages différents pour la résolution. La plus haute résolution de votre appareil dépend du nombre de megapixels qu'il contient.

Il n'est pas possible d'augmenter la résolution d'une photo une fois qu'elle a été prise, sauf en réduisant ses dimensions d'impression (après avoir téléchargé l'image).

Images provenant d'un Scanner

Un scanner doit être configuré à la bonne résolution avant de saisir l'image. La configuration de la plupart des scanners est de 150-dpi (ou spi) par défaut. Réglez la résolution de votre scanner afin que la taille d'impression finale de l'image soit à 300-dpi ou au maximum possible. Si l'image scannée que vous obtenez est plus petite que la taille recommandée ou a moins de dpi que vous n'avez besoin, il est souhaitable que vous scanniez de nouveau l'image originale à une résolution supérieure ou que vous utilisiez cette image pour une zone d'impression plus petite.

Images provenant d'Internet

Les images disponibles sur Internet ont généralement une résolution de 72-dpi. Cette résolution est bien trop basse pour une impression de qualité. De plus, la plupart des images du net sont protégées par des droits d'auteur. Pour ces raisons, nous ne conseillons pas d'utiliser des images d'internet.